

INSPECTION FORÊT

Poste : Conducteur de camion semi-remorque	
Employé :	Secteur :
Propriétaire :	Machinerie :
Inspection réalisée par :	Date :

C : conforme, NC : non conforme, INT : intervention SST, AT : arrêt de travail immédiat

	1. EPI	C	NC	INT
1.1	Casque de sécurité			AT
1.2	Lunette de sécurité			
1.3	Gants de protection			
1.4	Bottes de sécurité			AT
1.5	Pantalon ou jambières de scie à chaîne			
1.6	Dossard à bandes réfléchissantes			
1.7	Autres EPI appropriés			
1.8				
	2. Machinerie/Équipement	C	NC	INT
2.1	Documents requis par la SAAQ			
2.2	Marchepieds antidérapants			
2.3	Poignées extérieures			
2.4	Avertisseur de recul			
2.5	Système de communication			
2.6	Propreté et bon ordre			
2.7	Trousse de PSPS			
2.8	Matériel d'urgence			
2.9	Dispositifs éclairage et signalisation			
2.10	Klaxon			
2.11	État des pneus			AT
2.12	Système électrique et hydraulique			
2.13	Système de freinage			AT
2.14	Panneaux, drapeau, gyrophare			
2.15	Écran de protection			AT
2.16	Outils de travail et dépannage			
2.17	État des câbles d'arrimage			
2.18				
2.19				
2.20				
	3. SOPFEU	C	NC	INT
3.1	Propreté compartiment-moteur			
3.2	Système d'extinction (2 kg ABC)			
3.3	Réservoirs de carburant et fuites			
3.4				

	4. Méthodes de travail	C	NC	INT
4.1	Vérification avant départ			
4.2	Respect des 3 points d'appui			
4.3	Passager autorisé seulement			AT
4.4	Port de la ceinture de sécurité			
4.5	Nettoyage de la remorque			
4.6	Dégel du système de freinage			
4.7	Respect procédure de chargement			AT
4.8	Position d'équilibre lors de l'arrimage			
4.9	Respect des normes d'arrimage			
4.10	Vérification de l'arrimage (arrêt)			
4.11	Conduite et vitesse adaptées			AT
4.12	Sur la route, annoncer sa position			
4.13	Transport sécuritaire			
4.14	Efficacité des communications			
4.15	Utilisation des ralentisseurs			
4.16				
4.17				
4.18				
	5. Zones de danger	C	NC	INT
5.1	Zone de danger : 50 m			AT
5.2	Signalisation radio			
5.3	Ralentir pont voie unique			
5.4	Procédure d'approche machine			
5.5				
	6. Entretien et réparation	C	NC	INT
6.1	Arrêt du moteur			AT
6.2	Instructions de travail			
6.3	Cadenassage ou maîtrises énergies			
6.4	Blocages mécaniques et cales			
6.5	Pyrolyse du pneu			
	7. Environnement	C	NC	INT
7.1	Respect des normes du RADF			
7.2	Trousse de déversement			

NC	Correctifs	Suivi		Correctif efficace		Commentaires
		Date	Responsable	Oui	Non	
Contremaître :		Date :	Resp. SST :	Date :		

INSPECTION FORÊT

Poste : Conducteur de camion semi-remorque

(CS : Consignes de sécurité en forêt – PRÉVIBOIS) (CSR : Code de la sécurité routière) (CVL : Conduire un véhicule lourd – SAAQ) (NMSOPFEU : Normes minimales de la SOPFEU) (RNA : Règlement sur les normes d'arrimage) (RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts) (RNMPSPS : Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins) (RSSTAF : Règlement sur la santé et la sécurité dans les travaux d'aménagement forestier) (RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail)

1. EPI		4. Méthodes de travail	
1.1	À l'extérieur de la cabine, casque de sécurité en tout temps – RSSTAF art.44	4.1	Vérification avant départ avec grille pour camion-remorque – CSR
1.2	Lunettes de sécurité lorsque requis – RSSTAF art.45	4.2	Utilisation 3 points d'appui et face à la machine – CVL
1.3	Gants de protection lorsque requis (ex. attacher les câbles) – RSST art.345	4.3	Passager autorisé seulement – RSST art.360 + CVL
1.4	Bottes de sécurité avec semelle antidérapante RSSTAF art.46	4.4	Conducteur boucle sa ceinture de sécurité – CVL
1.5	Pantalon ou jambières pour utilisation de la scie à chaîne – RSSTAF art.48	4.5	Nettoyage de la remorque à partir du sol si possible et aux endroits prescrits pour éviter les projectiles sur la route – CSR. Semelles antidérapantes aux bottes et marcher lentement – CS
1.6	Dossard à bandes réfléchissantes lorsque requis – CS	4.6	Purges des réservoirs et ajouts d'alcool de bois – CVL
1.7	EPI en fonction des risques et travaux – RSST art.345	4.7	Conducteur dans cabine ou à 50m lors du chargement. Respect des limites de masse du camion, équilibrage de la charge et placer les grumes pour éviter les glissements ou chutes par les côtés – CSR + CS
2. Machinerie/Équipement		4.8	Risque de glisser (glace) lors de l'arrimage. Choisir un endroit sablé, garder les pieds au sol en position d'équilibre et barre de largeur appropriée – CS
2.1	Vérification avant départ et vignette – CSR	4.9	Charge attachée – RSSTAF art.25 + RNA
2.2	Marchepieds adhérents et propres – RSST art.273 + CVL	4.10	Arrêt dans endroits réservés et vérification arrimage - CVL
2.3	État des poignées extérieures – RSST art.273 + CVL	4.11	Adaptation de la vitesse à l'état et aux conditions des chemins – RSSTAF art.24 + CS
2.4	Avertisseur de recul fonctionnel – CS	4.12	Communique sa position aux bornes kilométriques – CS
2.5	Système communication CB pour s'identifier aux bornes km et communiquer avec les autres intervenants – CS	4.13	Déplacement et rencontres sécuritaires – RSSTAF art.24 + CS
2.6	Cabine propre et non encombrée. Matériel fixé ou à l'extérieur – RSST art.272	4.14	Communications claires entre conducteur de camion, opérateur de chargeuse et autres utilisateurs – CS
2.7	Présence d'une trousse de PSPS personnelle RSSTAF art.8 + RNMPSPS art.4 + CSA Z1220	4.15	Utilisation appropriée du frein à moteur lorsque requis (pente) – CS + CVL
2.8	Présence du matériel d'urgence en cas de panne (ex. 3 triangles) – CVL	5. Zones de danger	
2.9	Système d'éclairage fonctionnel et utilisé en tout temps CVL	5.1	Respect de la zone danger : 50m – RSSATF art.26 + RSST art.323
2.10	Klaxon fonctionnel – CVL	5.2	Contact radio lors du chargement et déchargement – CS
2.11	État des pneus + indicateur d'usure ne touchant pas le sol – CVL	5.3	CS
2.12	État du système électrique, support et connections de batteries, système hydraulique sans fuite – CVL	5.4	Application de la procédure d'approche des machines par communication radio et/ou signaux manuels – CS
2.13	Essai dynamique frein service et frein stationnement, état du compresseur, boyaux à air étanches – CVL	6. Entretien et réparation	
2.14	Panneaux, drapeau et gyrophare – CSR	6.1	Moteur arrêté et clés dans les poches – CS
2.15	Écran de protection installé sur le camion RSSTAF art.24 alinéa 3	6.2	Instructions de travail en fonction des travaux à effectuer (manuels du fabricant) – RSST art.272
2.16	Présence d'outils de travail et de dépannage (ex. hache) – CS	6.3	Cadenassage ou maîtrise des énergies – RSST art. 195 à 207
2.17	RNA	6.4	Blocages des roues avec cales – CS
3. SOPFEU		6.5	Connaître les risques reliés à la pyrolyse du pneu – CS
3.1	Propreté du compartiment moteur (absence d'huile) RSST art.272	7. Environnement	
3.2	Présence et état de l'extincteur (2 kg ABC) – CVL + NMSOPFEU	7.1	Respect des normes du RADF et du document ISO
3.3	Absence de fuites d'huile et de fuites aux réservoirs de carburant – RSST art.272 + CVL	7.2	Présence d'une trousse en cas de déversement – ISO